



Déjeuner du Cercle des réseaux européens

Avec Baudouin Baudru – 10 mars

Le 10 mars dernier les membres du Cercle des Réseaux ont rencontré Baudouin Baudru, membre du cabinet de la Commissaire Marianne Thyssen, en charge de l'emploi, des affaires sociales, des compétences et de la mobilité des travailleurs.

Le déjeuner a été l'occasion de faire un point sur les priorités de la Commission dans le cadre de son « Socle européen des droits sociaux », qui doit être présenté le 26 avril, ainsi que sur les travaux en cours sur le volet social, au premier rang desquels la question du détachement des travailleurs.

« Rendre à l'économie sociale sa dimension marché »

Baudouin Baudru a rappelé dans son propos introductif que la Commissaire Thyssen reste une fervente supportrice de l'économie sociale. Son objectif, pour son mandat, est de « rendre à l'économie sociale sa dimension marché », alors que les Commissions Barroso I & II avaient quelque peu fait l'impasse sur le volet social, pour se concentrer sur la réponse à la crise économique.

La Commissaire Thyssen bénéficie d'un soutien total de Jean-Claude Juncker dans sa reprise en main depuis 2014 de l'économie sociale. Le président de la Commission est lui-même très favorable au développement d'un « Triple A » social. L'objectif prioritaire de l'exécutif avec le Socle sera de permettre une convergence des conditions de protection sociale au niveau européen, orientée vers l'emploi. L'objectif à terme est de détacher les critères de compétitivité des minima sociaux existants, et d'éviter tout dumping social au sein de l'UE.

Vers un socle européen des droits sociaux

La Commission a dressé un bilan à mi-parcours du cadre juridique et politique de l'emploi et de la politique sociale. En s'appuyant sur ce bilan, le socle vise à dessiner le cadre d'une Europe des droits sociaux, en identifiant les « trous » dans la législation et en offrant aux Etats un cadre de référence permettant une convergence des politiques de l'emploi et de la protection sociale en Europe.

A l'échelle macro la Commission veut aussi réduire les risques de chocs asymétriques entre les Etats membres (risques de dumping...). Baudouin Baudru a cependant souligné que l'objectif n'était pas tant l'intégration, mais la coordination des politiques sociales, en visant en priorité les Etats de la zone euro.

La Commission n'a pas encore défini, de manière définitive, le champ d'application de ses propositions. Le socle devrait contenir à la fois des propositions sous forme de recommandations, et des initiatives législatives.

Interrogé sur la légitimité de la Commission à faire des recommandations ou des initiatives législatives plus poussées en matière sociale, Baudouin Baudru a précisé que les propositions du socle s'appuieront sur le cadre déjà existant pour la plupart. La Commission ne sera pas très ambitieuse dans le champ législatif, sa priorité sera de moderniser le cadre de la politique sociale et de l'emploi en Europe plutôt que de proposer de nouvelles choses.

L'équilibre vie privé/vie professionnelle, l'équité hommes-femmes comme priorités

Baudouin Baudru est revenu sur plusieurs priorités du socle européen, au premier rang desquelles l'équilibre vie privée/vie professionnelle. Avec le socle la Commission souhaite accroître la participation des femmes sur le marché du travail, alors que 18.1% d'entre elles travaillent en équivalent temps-plein en Europe (75% pour les hommes). Les membres du Cercle ont, eux, souligné l'importance aussi d'améliorer la représentativité des femmes dans les postes hautement qualifiés et au sein des conseils d'administration.

Cette initiative est menée en coopération avec la Commissaire en charge de la Justice, des Consommateurs et de l'égalité hommes-femmes, Věra Jourová. La Commission n'envisage pas de mesure « *gender equality* » en tant que telle, mais des mesures en faveur d'une plus grande diversité hommes/femmes. La Commission constate encore des écarts de niveaux de salaires, notamment, et de manière surprenante, au niveau des jeunes.

La question de l'équité se pose également dans le droit aux congés. La Commission veut moderniser la directive sur le congé parental, en proposant notamment de faciliter le recours au congé paternité selon une logique « *use it or loose it* », et en garantissant le droit à une rémunération. Le socle devrait également inclure une proposition sur les droits aux congés des « aidants », qui doivent s'occuper de parents malades, ou handicapés par exemple.

Vers une harmonisation des conditions salariales et une meilleure intégration des jeunes sur le marché du travail

La Commission européenne ne cherche pas à imposer des règles contraignantes sur les conditions salariales en Europe, ce qui serait très délicat politiquement et extrêmement complexe étant donné la grande variété des situations nationales. En revanche l'exécutif veut encourager les Etats membres à mettre en place des systèmes de salaires et de revenus minimums, et devrait faire des recommandations en ce sens. L'objectif est de permettre à chacun d'avoir un revenu minimum et décent qui soit néanmoins suffisamment incitatif à retourner sur le marché de l'emploi.

Baudouin Baudru a également indiqué que la Commission fera une proposition sur les *written statement*, c'est-à-dire l'obligation pour les employeurs de transmettre les contrats de travail dans des délais raisonnables. Dans le même sens la Commission devrait faire des recommandations aux Etats membres afin de mieux prendre en compte les nouveaux modèles économiques. L'exécutif souhaite notamment que les Etats définissent des cadres adaptés au développement de l'économie collaborative.

Enfin, l'emploi des jeunes demeure une priorité. Si la garantie jeune introduite en 2015 a montré des effets positifs la Commission constate encore de trop grandes différences entre les Etats membres en matière d'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi. La Cour des Comptes prépare un rapport sur ce thème. La Commission va s'intéresser à la bonne mise en œuvre de ces outils dans les Etats membres, alors que l'on constate que certains Etats n'ont toujours pas créé d'autorité de gestion dédiée, ainsi qu'à la qualité, et la pertinence des formations proposées aux jeunes.

Détachement des travailleurs & dumping social

La question du détachement des travailleurs est un dossier épineux pour la Commission depuis plus de deux ans déjà. Le secteur du transport est particulièrement impacté par les enjeux liés au détachement, et les membres du cercle ont sensibilisé Baudouin Baudru aux défis qui s'imposent à eux. La Commissaire Thyssen souhaite que les principes proposés soient appliqués aux transports de manière réaliste et faisable.

Les négociations sur le détachement prennent du temps du fait de la résistance de plusieurs pays de l'Est, cependant les dernières réunions ont montré un souhait général de trouver un compromis. L'adoption de la directive est une priorité pour la présidence Maltaise. En l'état actuel des négociations la Commission estime que sa proposition est suffisamment équilibrée entre les intérêts des différents partis, et elle ne souhaite pas la diluer davantage. Baudouin Baudru a souligné la volonté de certains pays de l'Est d'avancer, en particulier la République Tchèque. L'objectif désormais est de sécuriser une majorité qualifiée au Conseil, en cela le soutien de l'Espagne à la proposition est prioritaire.

En matière de transport international la priorité est de ne pas réintroduire de contrôles aux frontières pour l'application des règles. La Commission a conscience de la nécessité d'adapter le cadre du détachement au transport international en préservant la compétitivité des opérateurs. Le cas de la fraude au détachement dans le secteur aérien a notamment été soulevé, de même que la difficulté de contrôler la bonne application des règles relatives au cabotage dans le transport routier.

Enfin, les membres du Cercle ont insisté sur l'importance de simplifier les procédures de détachement. Celles-ci sont jugées trop complexes, en particulier du fait de l'addition de règles européennes et de règles nationales. La question de la mobilité et du détachement intragroupe a également été évoquée.

La question des faux-indépendants dans le transport aérien & le dumping dans le transport

Certains membres du Cercle ont soulevé le problème du recours aux faux-indépendants dans le secteur du transport aérien, en particulier pour les pilotes, qui permet à certaines compagnies de réduire leurs niveaux de cotisation sociale.

Baudouin Baudru a écouté attentivement les remarques et inquiétudes exprimées quant aux conditions de concurrence et la nécessité d'un *level playing field* dans le transport international et en Europe. Il a indiqué que le socle européen des droits sociaux devrait permettre de répondre à ces enjeux. La Commission s'interroge encore sur la meilleure manière d'intervenir, via des recommandations ou une initiative législative.

Les membres du Cercle ont particulièrement insisté sur l'importance de trouver un équilibre entre l'intérêt pour les passagers et les consommateurs, d'avoir des solutions de transport à bas coûts, et la nécessité de ne pas déséquilibrer le marché européen. Les membres du Cercle ont souligné qu'à long-terme la concurrence par les bas-salaires aura un impact négatif sur les consommateurs du fait d'un nivellement par le bas des niveaux de revenus.

Avenir de l'UE & Socle européen des droits sociaux

Les enjeux de l'Europe à deux vitesses

Selon Baudouin Baudru, l'UE se dirige vers une organisation à deux vitesses, recentrée autour des pays de la zone euro. Cependant cette logique ne doit pas être exclusive, et tous les Etats devraient pouvoir, s'ils le souhaitent, avancer à la même vitesse.

Ce système à deux vitesses pourrait entraîner rapidement une logique de solidarité à géométrie variable. En effet, avec la sortie du Royaume-Uni de l'UE la part de la contribution budgétaire des grands Etats devrait augmenter en particulier celle de l'Allemagne. Confrontés aux réticences des Pays de l'Est pour davantage d'intégration, aux critiques à l'encontre de l'UE, et à la violation de certaines de ses valeurs, les principaux contributeurs au budget de l'UE pourraient décider d'imposer des conditions au soutien financier de l'UE.

Les Etats réticents risquent donc de rapidement se retrouver face un choix. Soit accepter d'avancer vers plus d'intégration dans des domaines ciblés, et dans le respect des valeurs de l'UE. Soit voir leur dotation en subventions européennes se réduire.

Brexit

Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact du Brexit, mais ce qui est sûr c'est qu'il s'agit d'une catastrophe pour l'UE, et qu'il n'y a pas de retour en arrière possible, selon Baudouin Baudru. La priorité pour la Commission sera d'abord de régler les questions budgétaires avant de discuter des conditions de sortie et des relations post-Brexit. La Commission pourrait réclamer jusqu'à 60 milliards € au Royaume-Uni, somme que Londres se refuse pour l'instant à payer.

Cependant, la sortie du Royaume-Uni pourrait permettre certaines avancées au niveau de l'UE, sur des sujets sur lesquels les britanniques ont pu jouer un rôle de frein par le passé. Ainsi depuis le référendum de juin, les travaux sur la révision des ressources propres de la Commission ont grandement accéléré.

Selon Baudouin Baudru le Brexit va également contraindre certains pays eurosceptiques à s'exposer en première ligne, là où auparavant ils pouvaient se cacher derrière le Royaume-Uni. A l'opposée les membres du Cercle ont souligné que la sortie des britanniques devrait renforcer la dépendance de l'UE à la zone euro, qui va progressivement se confondre avec l'Union en elle-même, et permettre une plus grande cohérence de l'Union.

Enfin plusieurs questions restent encore en suspens, à savoir notamment le référendum écossais, qui ne peut se faire sans l'accord de Londres, la place de l'Irlande qui devra apprendre à se positionner sans les britanniques, mais surtout la question du délai de négociation alors que des élections européennes sont prévues en 2019...
